

Communiqué de presse

Étude Allianz: un accident de la circulation sur trois est dû à la distraction du conducteur

- **Importance de la vigilance surtout durant les semaines qui précèdent Noël**
- **40 % des utilisent leur téléphone portable au volant**
- **30 % des conducteurs lisent de temps en temps leurs SMS au volant**
- **20 % des conducteurs écrivent des SMS au volant**
- **Selon le Bureau de prévention des accidents (bpa), les piétons sont extrêmement vulnérables**

Zurich, 9 décembre 2013 – De l'avis des accidentologues de l'Allianz Zentrum für Technik (AZT), la distraction au volant représente le risque de la circulation routière le plus sous-estimé. Et ce risque est d'autant plus grand en cette période chargée qui précède Noël. «En voiture, des discussions ou une dispute avec le passager concernant le choix du bon cadeau, la recherche désespérée d'une place de parking pour l'achat de dernière minute et l'intensité du trafic augmentent le risque d'accident précisément durant la période de Noël», déclare Christoph Lauterwasser, responsable de l'AZT.

«Réfléchissez avant de conduire», recommande l'accidentologue, qui conseille également aux conducteurs d'entrer leurs données de navigation dans le GPS, de sélectionner leur station de radio et de ranger soigneusement leurs sacs et autres achats avant de démarrer, de sorte qu'ils ne doivent pas détourner les yeux de la circulation quelques mètres à peine après avoir démarré. Une préparation consciencieuse avant de prendre la route permet d'éviter presque toutes les distractions induites par des activités extérieures à la conduite. Selon Christoph Lauterwasser, «le seul fait de vouloir saisir des objets qui ont glissé multiplie par huit le risque d'accident».

Il convient de ne pas sous-estimer le risque d'accident dû à la distraction. L'étude menée par l'AZT portant sur la distraction au volant indique que la distraction joue un rôle dans environ 30 % des accidents de la circulation. Cet ordre de grandeur est confirmé par le Bureau de prévention des accidents (bpa) de Berne. Dans l'étude qu'ils ont réalisée en 2011, les experts du bpa n'ont en outre relevé aucune différence significative entre hommes et femmes.

L'estimation des accidents mortels causés par la distraction donne matière à réflexion. Selon les statistiques du bpa, environ 26 % des usagers tués sont des piétons. Seulement 11 % d'entre eux étaient eux-mêmes inattentifs ou distraits.

Distraction due au stress au volant

La plupart du temps, les automobilistes savent fort bien lorsqu'ils sont en proie à l'émotion durant la conduite. Ils sont par contre moins conscients de leurs propres erreurs de conduite, souvent compensées par d'autres automobilistes. C'est la raison pour laquelle ces négligences restent généralement sans conséquence. Souvent, ce sont donc plutôt les passagers qui remarquent le style de conduite inapproprié. «Un minimum de résistance au stress constitue l'une des conditions de base de l'aptitude à la conduite. Ainsi, tout conducteur doit être capable de circuler sur une voie de circulation rétrécie en raison de travaux ou sur un tronçon de tunnel plus long, sans que cela n'engendre un stress excessif. Le stress survient essentiellement lorsque des facteurs supplémentaires, le plus souvent d'ordre personnel, entrent en jeu, comme le fait d'être pressé ou en colère. Les embouteillages matinaux ou la longueur du trajet restent identiques, mais le conducteur réagit impulsivement lorsqu'il constate qu'il est en retard», explique Christoph Lauterwasser.

Le système de navigation comme source de distraction

La saisie de la destination dans le système de navigation est, avec l'utilisation du téléphone portable, l'une des activités secondaires les plus fréquentes provoquant la distraction. Plus de la moitié des automobilistes (54 %) ne prend généralement pas le temps d'effectuer cette saisie avant le départ. Or pour effectuer cette opération, le nombre total de coups d'œil de plus d'une seconde sur l'écran est bien plus élevé que ce que la plupart des conducteurs imaginent. Cette source de distraction est pourtant évitable. Exemple: un automobiliste qui roule à une vitesse de 50 km/h parcourt une distance de 13,8 mètres par seconde. Lorsqu'un automobiliste détourne son regard de la route durant des activités secondaires, par exemple pour utiliser un appareil, nombre des coups d'œil jetés durent entre une et deux secondes. «Avec un temps de réaction moyen d'une seconde, cela signifie donc à tout le moins qu'en cas de danger, le conducteur freine avec un temps de réaction deux fois plus élevé que s'il n'avait pas été distrait», ajoute Christoph Lauterwasser.

L'équipement audio comme source de distraction

Les deux tiers (66 %) des personnes interrogées sont distraites durant la conduite par l'utilisation d'appareils audio comme les lecteurs de CD. En l'occurrence, quelques secondes suffiraient déjà pour sélectionner le CD favori avant le départ ou pour trouver le fichier contenant les morceaux préférés sur le lecteur MP3. Les jeunes conducteurs sont particulièrement exposés à ce risque. Ainsi, les jeunes âgés de 18 à 24 ans manipulent nettement plus souvent leur lecteur audio durant la conduite (90 %) que les personnes âgées de 25 à 64 ans (69 %).

Distraction due à une mauvaise visibilité et à l'utilisation d'un véhicule d'emprunt

Avant le départ, il est également important de s'assurer d'une bonne visibilité à travers les vitres et dans les rétroviseurs. Durant la saison froide, les vitres s'embuent souvent à l'intérieur de l'habitacle. Pourtant, plus de 40 % des conducteurs interrogés indiquent n'essuyer les vitres qu'après avoir démarré. L'utilisation de véhicules empruntés auxquels le conducteur n'est pas habitué constitue un risque particulier. Si le conducteur ne connaît pas le modèle qu'il conduit, il s'apercevra seulement à l'entrée du tunnel que les commandes des feux ne se trouvent pas là où il a l'habitude de les trouver. Il suffirait de prendre quelques minutes avant le départ pour tester les principales commandes, telles que les feux, les clignotants et les essuie-glaces. Dans l'enquête réalisée auprès des conducteurs dans le cadre de l'étude Allianz, 28 % des personnes interrogées ont indiqué passer parfois trop de temps à analyser les commandes ou les affichages durant la conduite.

Plus d'informations sur l'étude Allianz relative à la distraction au volant

Pour réaliser son étude sur la sécurité intitulée «Ablenkung im Strassenverkehr» (La distraction au volant), l'Allianz Zentrum für Technik a mené, conjointement avec les instituts Mensch-Verkehr-Umwelt et Makam Market Research, une **enquête représentative** auprès de conducteurs en Autriche, en Suisse et en Allemagne et a analysé l'état de la recherche internationale.

Nous vous transmettrons volontiers par voie électronique l'étude Allianz complète «Ablenkung im Strassenverkehr» de Jörg Kubitzki, ainsi que de plus amples informations de presse et des photos relatives au sujet.

Pour de plus amples renseignements

Communication Allianz Suisse

Hans-Peter Nehmer, téléphone: 058 358 88 01; courriel: hanspeter.nehmer@allianz-suisse.ch

Harry H. Meier, téléphone: 058 358 84 14; courriel: harry.meier@allianz-suisse.ch

À propos du groupe Allianz Suisse

Avec un volume de primes de plus de 4,1 milliards de francs, le groupe Allianz Suisse est l'une des principales sociétés d'assurances de Suisse. Font notamment partie du groupe Allianz Suisse Allianz Suisse Société d'Assurances SA, Allianz Suisse Société d'Assurances sur la Vie SA, la CAP Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA et Quality1 AG. Le cœur de métier du groupe Allianz Suisse englobe l'assurance, la prévoyance et la gestion de fortune. Allianz Suisse emploie près de 3 500 collaborateurs et fait partie du groupe international Allianz, présent sur tous les continents, dans plus de 70 pays. En 2013, le groupe Allianz a été reconnu comme Super Sector Leader par le Dow Jones Sustainability Index (DJSI). Depuis l'an 2000, l'entreprise est très bien placée dans cet indice de durabilité mondialement suivi.

En Suisse, plus de 930 000 clients privés et plus de 100 000 entreprises font confiance à Allianz Suisse, à chacune des étapes de leur vie et de leur développement, pour les prestations de conseil ainsi que leurs couvertures d'assurance et de prévoyance. La densité de son réseau de 130 agences lui permet d'être proche de ses clients dans toutes les régions du pays.

Allianz Suisse est partenaire officiel de la Croix-Rouge suisse, de Swiss Paralympic et du Swiss Economic Forum (SEF).

Réserve à propos des déclarations faisant référence à l'avenir

Les prévisions que nous formulons ou les déclarations que nous faisons à propos de l'avenir peuvent être liées à des risques connus et inconnus et à des incertitudes. Les résultats et évolutions effectifs peuvent dès lors considérablement diverger des attentes et hypothèses avancées. Outre d'autres raisons non évoquées ici, des écarts peuvent apparaître en raison de modifications de la situation économique générale et de l'état de la concurrence, en particulier dans les secteurs d'activité et sur les marchés clés d'Allianz Suisse, de l'acquisition et de l'intégration subséquente d'entreprises ou encore de mesures de restructuration. Certains écarts peuvent également être liés à l'importance ou à la fréquence des sinistres, aux taux d'annulation, aux taux de mortalité et de maladie et aux tendances en la matière et, notamment dans le domaine bancaire, à la défaillance d'emprunteurs. L'évolution des marchés financiers et des cours de change ainsi que les modifications apportées à la législation nationale et internationale, en particulier en matière fiscale, peuvent également avoir une incidence. Enfin, la probabilité et l'importance des écarts peuvent être influencées par des attentats terroristes et par leurs conséquences. Les faits présentés ici peuvent également être influencés par des risques et des incertitudes décrits dans les diverses communications d'Allianz SE à la SEC (US Securities and Exchange Commission). La société n'a aucune obligation d'actualiser les déclarations faites dans le présent document.